



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐱᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Building *Nunavut* Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Office of Minister David Joanasie
Havakvingni Ministam David Joanasie
Bureau du ministre David Joanasie

M^{me} Susan Ball
Présidente du Conseil des gouverneurs
Collège de l'Arctique du Nunavut
C. P. 600 (Iqaluit) Nunavut
X0A 0H0

Objet : Lettre d'attente 2018-2019 du Collège de l'Arctique du Nunavut

Avril 13, 2018

Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre la présente lettre d'attentes pour 2018-2019. Cette lettre décrit les priorités et les objectifs devant guider le Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN ou « le collège ») pour le prochain exercice financier et répondre à ses espoirs de réussite, comme énoncé dans le nouveau mandat du gouvernement du Nunavut (GN), *Turaaqtavut*.

Elle décrit aussi les importantes obligations du CAN en matière de rapports financiers, lesquelles visent à favoriser la transparence et la responsabilisation du collège dans ses activités et sa gouvernance.

En tant que représentant d'un nouveau gouvernement, j'entends bien consolider mes liens avec le Conseil des gouverneurs et la haute direction pour offrir des possibilités d'apprentissage de grande qualité à l'ensemble de la population du Nunavut. Je crois que bon nombre des grands chantiers du CAN vont déjà dans le sens du mandat du gouvernement et que les priorités énoncées dans *Turaaqtavut* fourniront au collège un point de mire qui se traduira par des résultats fructueux.

Attentes et priorités pour 2018-2019

À l'aube d'un nouvel exercice financier, je suis impatient d'examiner et d'approuver le plan d'activités et le budget 2018-2021 du CAN. Je m'attends à ce que les priorités et les principes énoncés dans le plan d'activités soient mis en œuvre dans le souci général du bien-être des Nunavummiutes et Nunavummiuts.

Plan d'embauchage des Inuits

Pour aider le gouvernement du Nunavut à atteindre les objectifs énoncés au chapitre 23 de l'Accord sur le Nunavut, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales élabore un Plan d'embauchage des Inuits (PEI) pangouvernemental établissant une orientation stratégique pour les programmes et les initiatives du gouvernement qui visent à accroître l'embauche d'Inuits dans toute l'administration nunavoise.



Tous les ministères et toutes les sociétés du territoire ont ainsi l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre leur propre PEI, notamment en se prévalant efficacement des programmes de formation et de perfectionnement offerts par les organismes centraux. En décembre 2017, le taux d'embauche des Inuits au CAN s'élevait à 57 %. Je m'attends à des progrès dans l'élaboration complète du plan et dans la mise en œuvre de mesures stratégiques pour accroître l'embauche d'Inuits dans toutes les catégories professionnelles.

Milieu de travail exempt de harcèlement

Conformément à la Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement, le GN ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de représailles. Il est primordial que tout le personnel lise, comprenne et respecte cette politique, de même que les directives du *Manuel des ressources humaines* qui la complètent. Je compte également sur vous pour veiller à ce que la présidente et les membres du Conseil des gouverneurs assument personnellement la responsabilité de préserver un milieu de travail exempt de harcèlement au CAN.

Partenariat et collaboration

Turaaqtavut encourage la collaboration avec des partenaires majeurs pour améliorer la vie des Nunavummiutes et Nunavummiuts. En 2018-2019, je m'attends à ce que le CAN travaille étroitement avec la Nunavut Tunngavik inc. et les trois associations inuites régionales pour trouver des occasions de partenariat et de coopération.

En 2018-19, le CAN doit également veiller à maintenir son important partenariat avec le gouvernement fédéral, en particulier en ce qui a trait au financement de l'agrandissement du campus d'Iqaluit.

Agrandissement du Campus Nunatta

J'espère être tenu régulièrement au fait de l'avancement des travaux d'agrandissement du Campus Nunatta.

L'achèvement des travaux sera un grand accomplissement. J'espère que la transition vers le nouvel espace à l'automne 2018 se fera en douceur et qu'elle améliorera la qualité de l'apprentissage et du soutien offerts aux étudiantes et étudiants du CAN.

Connectivité et apprentissage communautaire

Les résidentes et résidents de chacune des 25 localités du Nunavut ont des besoins en éducation différents. C'est pourquoi les centres d'apprentissage communautaires du CAN jouent un rôle très important, puisqu'ils permettent de rendre les programmes du CAN accessibles aux Nunavummiutes et aux Nunavummiuts.

À mesure que les technologies de l'information se développent et se modernisent, il est important que le CAN tire profit des nouvelles occasions qui se présentent pour élargir l'offre



des centres d'apprentissage communautaires. En 2018-2019, j'espère que cette offre sera évaluée en vue d'être améliorée au moyen de systèmes de technologie de l'information, notamment de vidéoconférences.

Je m'attends également à ce que soient élaborés des programmes d'apprentissage à distance pour permettre aux Nunavummiutes et aux Nunavummiuts de bénéficier de programmes d'apprentissage de qualité sans avoir à quitter leur localité pendant une longue période.

Programme de droit – Assurer le soutien et la réussite des étudiantes et étudiants

Le nouveau programme de droit menant à un grade du collège ainsi que le partenariat de ce dernier avec l'Université de la Saskatchewan sont essentiels pour accroître la capacité du Nunavut, puisqu'ils forment des professionnels sensibles aux enjeux propres au contexte nunavois qui resteront travailler dans le territoire. Le programme cadre avec la priorité de *Turaaqtavut* consistant à reconnaître le Nunavut en tant que territoire distinct au Canada.

J'ai été ravi d'apprendre que le programme avait atteint un taux de réussite de 100 % après le premier semestre et j'espère être tenu régulièrement informé des progrès des étudiantes et étudiants du programme.

Développement de la main-d'œuvre locale

Les programmes de formation professionnelle et de métiers du CAN sont essentiels pour assurer un développement économique durable dans le territoire. La présence de gens de métier qualifiés dans les petites localités, que ce soit dans le domaine de la construction de logements ou celui de l'entretien d'immeubles, peut avoir une grande incidence sur le coût de la vie et le bien-être global dans ces endroits.

Il est important que les programmes de formation professionnelle et de métiers du collège soient stratégiquement élaborés et proposés de façon à répondre à la demande actuelle et future et qu'ils soient offerts en plus grand nombre à l'échelle locale. Je m'attends à ce que le CAN continue de travailler avec ses principaux employeurs partenaires, notamment le GN et la Société d'habitation du Nunavut, pour combler les besoins futurs en main d'œuvre qualifiée dans le sud du Nunavut, une priorité de *Turaaqtavut*.

Formation et perfectionnement en langue inuite

Turaaqtavut encourage l'utilisation accrue de la langue inuite au sein du gouvernement. En tant que principal fournisseur de programmes d'éducation des adultes dans le territoire, le CAN aura un rôle clé à jouer pour faire de l'inuktitut la langue de travail du gouvernement.

En 2018-2019, je m'attends à ce que le collège explore et développe des occasions d'accroître et de favoriser l'utilisation de l'inuktitut, notamment dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales.



L'utilisation régulière de l'inuktitut comme langue d'enseignement au sein du collège devrait également être une priorité constante du CAN et du Conseil des gouverneurs.

Attentes concernant la reddition de comptes et la gestion des finances pour 2018-2019

La partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques décrit les exigences minimales concernant la production des rapports financiers et les échéanciers devant être respectés par les organismes publics du Nunavut, notamment les dispositions particulières applicables aux sociétés territoriales. De plus, veuillez noter que, dans le souci d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'efficacité, les ministres responsables des sociétés territoriales peuvent établir des directives rendant obligatoire la divulgation d'importants renseignements supplémentaires au GN et à la population.

Les responsabilités continues en matière de reddition de comptes incluent le dépôt des documents suivants à l'Assemblée législative :

- Le plan d'activités du collège en même temps que le plan d'activités du GN.
- Un rapport annuel exhaustif de toutes les activités d'approvisionnement, d'établissement de contrat et de location réalisées par le CAN. Ce rapport doit contenir au minimum les éléments suivants : les renseignements figurant dans le rapport annuel sur les activités d'approvisionnement du GN, le rapport sur les activités de location et le rapport sur les contrats attribués. (Pendant la préparation du rapport sur les activités de location, veillez à ne pas divulguer de renseignements qui pourraient avantager d'éventuels concurrents.).
- Les réponses formelles aux lettres d'attente, lettres d'instructions et directives ministérielles doivent être déposées à l'Assemblée législative dès la première session suivant la réception par le CAN de telles correspondances.

Pour l'exercice 2018-2019, vous devrez de nouveau vous acquitter des obligations permanentes suivantes en matière de reddition de comptes à l'égard du ministère des Finances :

- Produire chaque mois des rapports d'analyse des écarts budgétaires et des prévisions de dépenses de fonctionnement et d'entretien ainsi que des dépenses d'immobilisations, approuvés par le conseil. Ces rapports mensuels doivent être présentés au plus tard le 10 de chaque mois et, à la fin de chaque trimestre, doivent comprendre des prévisions de fin d'exercice faisant état du déficit ou de l'excédent à prévoir.
- Présenter chaque trimestre un rapport d'analyse des écarts budgétaires au Comité central de reddition des comptes du sous-ministre.
- Produire tous les documents de travail et les tableaux nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés dès qu'ils sont prêts ou selon le calendrier établi.



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐱᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Building *Nunavut* Together
Nunavut iuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Office of Minister David Joanasie
Havakvingni Ministam David Joanasie
Bureau du ministre David Joanasie

- Produire les lettres de recommandations ou autres rapports (y compris les réponses du CAN) émis par les vérificateurs (tant le vérificateur général du Canada que tout autre auditeur indépendant) afférents aux audits menés sur le CAN au cours de l'exercice.
- Le CAN doit travailler avec le personnel de la division des rapports et contrôles financiers du ministère des Finances pour s'assurer que les normes comptables pour le secteur public sont adéquatement appliquées pour tous les rapports financiers.

Il est également important que le dialogue et la communication soient constants dans l'ensemble du gouvernement. Dans l'optique de renforcer les organismes publics, je vous demande de continuer à cultiver la relation de travail étroite du CAN avec le ministère des Finances sur tous les plans.

Je suis impatient de discuter avec vous des priorités et des orientations décrites dans la présente lettre d'attente. Il me tarde également de prendre connaissance de votre réponse à cette lettre.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Le ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut,

David Joanasie

c. c. : Sheila Kolola, présidente, Collège de l'Arctique du Nunavut
Jeff Chown, sous-ministre, ministère des Finances



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Building Nunavut Together
Nunavutliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Minister of Economic Development & Transportation
Minista Pivalliyuliqiyikkut Ingilrayuliqiyitkullu
Ministre du Développement économique et des Transports

Le 18 avril 2018

Madame Marg Epp
Présidente
Société de crédit commercial du Nunavut
C. P. 2548
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Lettre d'attentes 2018-2019 de la Société de crédit commercial du Nunavut

Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre la présente lettre d'attentes pour 2018-2019. Cette lettre décrit les priorités et les objectifs devant guider la Société de crédit commercial du Nunavut (SCCN) pour le prochain exercice financier, dans la ligne des priorités de développement économique énoncées dans le nouveau mandat du gouvernement du Nunavut (GN), *Turaaqtavut*.

Elle décrit aussi les importantes obligations de la Société en matière de rapports financiers, obligations visant à favoriser la transparence et la responsabilisation de la Société dans ses activités et sa gouvernance.

En tant que représentant d'un nouveau gouvernement, j'entends bien consolider mes liens avec le conseil d'administration et le personnel de la Société pour assurer avec eux le développement économique du territoire. Je crois que bon nombre des grands chantiers de la SCCN vont déjà dans le sens du mandat du gouvernement et que les priorités énoncées dans *Turaaqtavut* fourniront à la Société un point de mire qui se traduira par des résultats fructueux.

Attentes et priorités pour 2018-2019

À l'aube d'un nouvel exercice financier, je suis impatient d'examiner et d'approuver le plan d'activités et le budget 2018-2021 de la SCCN. Je m'attends à ce que les priorités et les principes énoncés dans le plan d'activités soient mis en œuvre dans le souci général du bien-être des Nunavummiuts.

Plan d'embauchage des Inuits

Pour aider le gouvernement du Nunavut à atteindre les objectifs énoncés au chapitre 23 de l'Accord sur le Nunavut, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales élabore un plan directeur énonçant une orientation stratégique qui vise à accroître l'embauche d'Inuits dans toute l'administration nunavoise.

Tous les ministères et toutes les sociétés du territoire ont ainsi l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'embauchage des Inuits, notamment en se prévalant efficacement des programmes de formation et de perfectionnement offerts par les organismes centraux.

En décembre 2017, le taux d'embauche des Inuits à la SCCN s'élevait à 40 %. Même si le personnel de la SCCN est peu nombreux, je m'attends à des progrès dans l'élaboration complète de son plan et dans la mise en œuvre de mesures stratégiques pour accroître l'embauche d'Inuits, notamment par l'offre de stages pour les Inuits.

Milieu de travail exempt de harcèlement

Conformément à la Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement, le GN ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de représailles. Il est primordial que tout le personnel lise, comprenne et respecte cette politique, de même que les directives du Manuel des ressources humaines qui la complètent. Je compte également sur vous pour veiller à ce que le directeur général et les membres du conseil d'administration assument personnellement la responsabilité de préserver un milieu de travail exempt de harcèlement à la SCCN.

Partenariat et collaboration

Turaaqtavut encourage la collaboration avec des partenaires majeurs pour améliorer la vie des Nunavummiuts. En 2018-2019, j'attends de la SCCN qu'elle continue de travailler en étroite collaboration avec la Nunavut Tunngavik inc. (NTI), principalement par l'intermédiaire de l'Atuqtuarvik Corporation, pour trouver de nouvelles occasions de partenariat et de coopération.

Transparence et responsabilisation

Je souhaite à nouveau attirer votre attention sur les recommandations du rapport de 2015 du Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics et sur l'avis de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée concernant l'obligation pour la SCCN de divulguer l'identité des bénéficiaires de prêts et d'autres formes d'aide financière dans ses rapports annuels.

En matière de fonds publics, la divulgation de cette information est essentielle pour garantir la transparence et n'est interdite par aucune loi actuelle. Je souhaite que la Société réponde à cette exigence en 2018-2019.

Modifications législatives

Lors de la quatrième Assemblée législative, le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics a recommandé que la SCCN présente officiellement à son ministre ses recommandations de modifications de la Loi sur la Société de crédit commercial du Nunavut.

Je crois comprendre que vous et votre conseil d'administration avez recensé plusieurs modifications importantes devant être apportées à la Loi, notamment sur le recours à des dispositions législatives pour rendre obligatoire la divulgation des entreprises ayant reçu une aide financière de la SCCN. Je suis impatient d'examiner les modifications proposées et me réserve la possibilité de les transmettre aux personnes concernées en passant par les voies appropriées.

Tout au long du processus d'examen législatif, je compte sur la Société pour réaliser le travail de consultation et de collaboration nécessaire, en particulier avec ses partenaires externes comme la NTI.

Je m'attends à ce que les modifications législatives présentées consolident le rôle de la Société, renforcent la responsabilisation et la transparence et permettent à la Société de mieux soutenir les entreprises locales et le développement économique dans le territoire.

Renforcement des capacités

Tandis que la Société continue de fournir des solutions de financement très utiles aux entreprises locales et accroît sa clientèle, il est de plus en plus nécessaire de maintenir les mesures de soutien aux entreprises clientes pour que ces dernières puissent tirer pleinement parti des perspectives qu'offre l'octroi de prêts par la SCCN et pour réduire le risque pour la Société.

Je suis impatient de savoir ce que compte faire la SCCN pour continuer de fournir des services post-financement à ses clients en 2018-2019.

Langue inuite

Turaaqtavut affirme la nécessité d'accroître l'utilisation de l'inuktitut comme langue de travail de l'administration. À cette fin, la SCCN doit continuer de veiller à ce que les demandes de prêt puissent être déposées en inuktitut; tous les formulaires, les documents requis et l'aide apportée doivent également être disponibles en inuktitut.

Pour que les programmes de la SCCN soient accessibles dans toutes les langues officielles, il sera indispensable d'élaborer une terminologie financière officielle en inuktitut. Avec l'expertise financière du personnel et du conseil d'administration, j'attends de la Société qu'elle participe pleinement à cet important chantier.

Renforcement de la gouvernance

Il importe que le conseil d'administration de la SCCN soit en mesure d'orienter stratégiquement celle-ci en tant que société territoriale. Je sais que certains de vos administrateurs ont acquis leurs compétences en suivant des formations sur la gouvernance de société, et je m'attends à ce que la SCCN continue de soutenir cette croissance en 2018-2019.

Lorsque la SCCN reverra son plan stratégique pour 2019-2022, elle aura besoin d'un conseil d'administration solide. Je suis impatient de travailler avec le conseil d'administration en 2018-2019 pour déterminer ses objectifs et ses priorités dans le cadre de son processus de planification stratégique.

Attentes concernant la reddition de comptes et la gestion des finances pour 2018-2019

La partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques, intitulée « Organismes publics », énonce les responsabilités minimales et les échéanciers en matière de reddition de comptes s'appliquant aux organismes publics du Nunavut, et comprend des dispositions visant spécifiquement les sociétés territoriales. De plus, veuillez noter que, dans le souci d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'efficacité, les ministres responsables des sociétés territoriales peuvent établir des directives rendant obligatoire la divulgation d'importants renseignements supplémentaires au GN et à la population.

Les obligations permanentes de la Société en matière de reddition de comptes comprennent le dépôt à l'Assemblée législative des documents suivants :

- Le plan d'activités de la SCCN, en même temps que celui du GN.

- Un rapport annuel détaillé de toutes les activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location de la SCCN. Ce document doit comprendre à tout le moins les renseignements figurant dans les rapports annuels du GN sur ses activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location. Il peut être préférable d'intégrer le contenu de ce document au rapport annuel de la SCCN. Il importe de ne pas divulguer de renseignements susceptibles d'avantager d'éventuels concurrents dans le rapport sur les activités de location.
- Les réponses officielles aux lettres d'attentes ou d'instruction et aux directives ministérielles présentées à la première séance de l'Assemblée législative à la suite de leur réception par la SCCN.

Vous êtes une fois de plus priée de vous préoccuper des obligations permanentes suivantes en matière de reddition de comptes à l'égard du ministère des Finances pour l'exercice 2018-2019 :

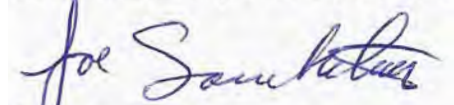
- Produire un rapport d'analyse des écarts budgétaires et des prévisions de dépenses de fonctionnement et d'entretien ainsi que des dépenses d'immobilisations au moins chaque trimestre, soumis dans les 30 jours de la fin du trimestre, y compris des prévisions de fin d'exercice faisant état du déficit ou de l'excédent à prévoir, le tout approuvé par le conseil d'administration.
- Présenter chaque trimestre un rapport d'analyse des écarts budgétaires au Comité central de reddition des comptes du sous-ministre.
- Produire tous les documents de travail et les tableaux nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés dès qu'ils sont prêts ou selon le calendrier établi. Produire les lettres ou autres rapports à la direction (y compris les réponses de la SCCN) délivrés par un vérificateur (le vérificateur général du Canada ou tout vérificateur indépendant) pour toutes les vérifications dont la SCCN a fait l'objet pour l'exercice en question.
- Collaborer avec le personnel des Rapports et contrôles financiers du ministère des Finances afin de faire appliquer correctement les normes comptables du secteur public dans tous les rapports financiers.

Il est également essentiel de maintenir le dialogue et la communication tout au long de notre mandat. Dans l'optique de renforcer les organismes publics, je vous demande de poursuivre la relation de travail étroite de la SCCN avec le ministère des Finances sur tous les plans.

Je suis impatient de discuter avec vous des priorités et directives énoncées dans la présente lettre d'attentes. Il me tarde également de prendre connaissance de votre réponse à cette lettre.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Le ministre responsable de la Société de crédit commercial du Nunavut,



Joe Savikataaq

c. c. : Peter Ma, directeur général, Société de crédit commercial du Nunavut
Udlu Hanson, sous-ministre du Développement économique et des Transports
Jeff Chown, sous-ministre des Finances

Milieu de travail exempt de harcèlement

Le GN ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation et de représailles au sein de l'administration. En effet, le harcèlement peut nuire considérablement au bien-être d'un employé et entraîner des conséquences à long terme pour celui-ci comme pour l'ensemble d'une organisation.

Ainsi, je compte sur vous pour veiller à ce que le président et le conseil d'administration assument personnellement la responsabilité de préserver un milieu de travail exempt de harcèlement à la Société de développement du Nunavut.

Plan d'embauchage des Inuits

Pour aider le gouvernement du Nunavut à atteindre les objectifs énoncés au chapitre 23 de l'Accord sur le Nunavut, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales élabore un plan directeur énonçant une orientation stratégique qui vise à accroître l'embauche d'Inuits dans toute l'administration nunavoise.

Tous les ministères et toutes les sociétés du territoire ont ainsi l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'embauchage des Inuits, notamment en se prévalant efficacement des programmes de formation et de perfectionnement offerts par les organismes centraux. Il est entendu que le personnel de la Société est très peu nombreux, mais je m'attends tout de même à des progrès dans l'élaboration complète de son plan et dans la mise en œuvre de mesures stratégiques pour accroître l'embauche d'Inuits.

Diversification de l'économie

Turaaqtavut projette la diversification et l'amélioration des débouchés économiques pour favoriser l'autonomie et l'emploi local. En 2018-2019, j'attends de la Société qu'elle vise de nouveaux investissements d'au moins 500 000 \$ par son Fonds de capital-risque, en misant particulièrement sur le tourisme et l'exploitation des richesses naturelles.

Le Nunavut possède une abondance de ressources naturelles, tant renouvelables que non renouvelables. Je m'attends à recevoir des rapports réguliers sur les moyens que prend la Société pour favoriser la diversification d'une économie qui procurera aux Nunavummiuts un vaste éventail d'options en emploi et en affaires.

Culture et richesses naturelles

Les investissements de la Société dans la pêche commerciale et les richesses naturelles sont cruciaux pour le développement économique et l'emploi local dans le territoire. Une exploitation durable et continue des richesses naturelles nécessite un suivi diligent et la tenue rigoureuse de registres pour répondre aux exigences d'inspection et conserver les agréments fédéraux et territoriaux. J'attends de la Société de développement du Nunavut qu'elle continue de travailler en étroite collaboration avec les organismes de réglementation et avec les personnes exerçant des activités de récolte afin que tous les critères soient remplis pour le succès continu de ce secteur.

L'art et l'artisanat sont également des secteurs importants pour le développement économique du Nunavut. En 2018-2019, j'attends de la Société de développement du Nunavut qu'elle maintienne les partenariats d'approvisionnement actuels avec les artistes et les entreprises, et qu'elle s'emploie à trouver de nouveaux moyens de soutenir les artistes nunavois.

Langue inuite

Turaaqtavut affirme la nécessité d'accroître l'utilisation de l'inuktitut comme langue de travail de l'administration. À cette fin, la Société de développement du Nunavut doit continuer de veiller à ce que les demandes d'investissement puissent être déposées en inuktitut, y compris tous les formulaires et les documents requis ainsi que l'aide apportée.

Pour que les programmes de la Société soient accessibles dans toutes les langues officielles, il sera indispensable d'élaborer une terminologie financière officielle en inuktitut. Avec l'expertise financière du personnel et du conseil d'administration, j'attends de la Société qu'elle participe pleinement à cet important chantier.

Renforcement de la gouvernance

Il importe que le conseil d'administration de la Société soit en mesure d'orienter stratégiquement celle-ci en tant que société territoriale. J'attends donc de la Société qu'elle continue de favoriser la croissance et le développement du conseil en 2018-2019.

En effet, la Société doit pouvoir compter sur un conseil solide pour continuer de jouer son rôle primordial pour aider les Nunavummiuts à participer à des activités commerciales et à l'exploitation des ressources, et pour concourir à la priorité de *Turaaqtavut* qui vise la reconnaissance du Nunavut en tant que territoire distinct au Canada et dans le monde.

Attentes concernant la reddition de comptes et la gestion des finances pour 2018-2019

La partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques, intitulée « Organismes publics », énonce les responsabilités minimales et les échéanciers en matière de reddition de comptes s'appliquant aux organismes publics du Nunavut, et comprend certaines dispositions visant spécifiquement les sociétés territoriales. De plus, veuillez noter que, dans le souci d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'efficacité, les ministres responsables des sociétés territoriales peuvent établir des directives rendant obligatoire la divulgation d'importants renseignements supplémentaires au GN et à la population.

Les obligations permanentes de la Société en matière de reddition de comptes comprennent le dépôt à l'Assemblée législative des documents suivants :

- Le plan d'activités de la Société, en même temps que celui du GN.
- Un rapport annuel détaillé de toutes les activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location de la Société. Ce document doit comprendre à tout le moins les renseignements fournis dans les rapports annuels du GN sur ses activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location. (Il importe de ne pas divulguer de renseignements susceptibles d'avantager d'éventuels concurrents dans le rapport sur les activités de location.) Il peut être préférable d'intégrer le contenu de ce document au rapport annuel de la Société.
- Les réponses officielles aux lettres d'attentes ou d'instruction et aux directives ministérielles présentées à la première séance de l'Assemblée à la suite de leur réception par la Société.

Vous êtes une fois de plus prié de vous préoccuper des obligations permanentes suivantes en matière de reddition de comptes à l'égard du ministère des Finances pour l'exercice 2018-2019 :

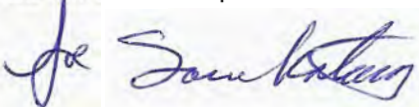
- Produire un rapport d'analyse des écarts budgétaires et des prévisions de dépenses de fonctionnement et d'entretien ainsi que des dépenses d'immobilisations au moins chaque trimestre, soumis dans les 30 jours de la fin du trimestre, y compris des prévisions de fin d'exercice faisant état du déficit ou de l'excédent à prévoir, le tout approuvé par le conseil d'administration.
- Présenter un rapport d'analyse des écarts budgétaires au Comité central de reddition des comptes du sous-ministre.
- Produire tous les documents de travail et les tableaux nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés dès qu'ils sont prêts ou selon le calendrier établi.
- Produire les lettres ou autres rapports à la direction (y compris les réponses de la Société) émanant d'un vérificateur (le vérificateur général du Canada ou tout vérificateur indépendant) pour toutes les vérifications dont la Société a fait l'objet pour l'exercice en question.
- Collaborer avec le personnel des Rapports et contrôles financiers du ministère des Finances afin de faire appliquer correctement les normes comptables du secteur public dans tous les rapports financiers.

Il est également essentiel de maintenir le dialogue et la communication tout au long de notre mandat. Dans l'optique de renforcer la fonction publique, je demande à la Société de continuer de travailler en étroite collaboration avec le ministère des Finances sur tous les plans.

Je suis impatient de discuter avec vous des priorités et directives énoncées dans la présente lettre d'attentes. Il me tarde également de prendre connaissance de votre réponse à cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut,



Joe Savikataaq

- c. c. Darrin Nichol, président, Société de développement du Nunavut
Udlu Hanson, sous-ministre, ministère du Développement économique et des Transports
Jeff Chown, sous-ministre, ministère des Finances



ᑲᑌᑎᑲᑲ ᓄᑲᓄᑲ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Monsieur Bob Leonard
Président du conseil d'administration de la Société d'habitation du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1400
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Lettre d'attentes à l'intention de la Société d'habitation du Nunavut pour 2018-2019

Mars 2018

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir cette lettre d'attentes pour l'exercice 2018-2019. Cette lettre décrit les objectifs et priorités qui devront guider la Société d'habitation du Nunavut (la Société) au cours du prochain exercice financier et faire en sorte que celle-ci atteigne les succès visés dans *Turaaqtavut*, le nouveau mandat du gouvernement du Nunavut.

La présente lettre décrit également les attentes et responsabilités importantes de la Société afin de promouvoir la transparence et la responsabilisation en matière d'exploitation et de gouvernance.

À titre de représentant d'un nouveau gouvernement, je veux bâtir de nouvelles relations avec le conseil d'administration de la Société et son équipe de direction, et travailler en étroite collaboration afin de répondre à la crise du logement qui secoue notre territoire, en plus d'améliorer le caractère adéquat, la disponibilité et l'abordabilité des logements pour les Nunavummiuts. Je suis d'avis que les principales initiatives déjà lancées par la Société s'alignent sur le mandat du gouvernement et que les priorités établies dans *Turaaqtavut* produiront des résultats positifs grâce à l'accent mis sur ce travail.

Attentes et priorités pour 2018-2019

À l'aube de ce nouvel exercice financier, j'ai hâte d'étudier et d'approuver le plan d'activités et le budget 2018-2021 de la Société. Je m'attends à ce que les priorités et les principes décrits dans le plan d'affaires soient mis en œuvre en gardant en tête le mieux-être et l'intérêt supérieur des Nunavummiuts.

Plan d'embauche des Inuits

Afin d'appuyer les efforts du gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs découlant de l'article 23 de l'Accord sur le Nunavut, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales est à concevoir un plan-cadre gouvernemental qui fournira une orientation stratégique pour les programmes et initiatives afin d'accroître et de favoriser l'embauche d'Inuits.



Tous les ministères et organismes du gouvernement territorial devront élaborer et implanter leur propre plan d'embauche des Inuits, y compris l'utilisation des programmes de formation et de perfectionnement efficaces offerts par les agences centrales. Bien que les associations d'habitation locales emploient des centaines d'Inuits et que leur taux d'embauche inuite soit très élevé, l'embauche d'Inuits au sein de la Société elle-même a plafonné à 35% environ, et ce, depuis plusieurs années. J'ai hâte de constater les progrès réalisés par la Société dans l'élaboration de son plan et dans la mise en œuvre d'efforts stratégiques pour accroître progressivement le nombre d'employés inuits dans toutes les catégories d'emploi.

Milieu de travail exempt de harcèlement

Conformément à la Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement, notre gouvernement ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de représailles. Il est primordial que tous les employés lisent, comprennent et respectent cette politique, de même que les directives du Manuel des ressources humaines qui la complètent. Je m'attends de plus à ce que le président et les membres du conseil d'administration considèrent comme étant de leur responsabilité personnelle de faire en sorte que la Société soit un milieu de travail exempt de harcèlement.

Partenariats et collaborations

Turaaqtavut appelle à la collaboration avec les principaux partenaires pour améliorer la vie des Nunavummiuts. En 2018-2019, je m'attends à ce que la Société continue de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir des fonds pour le logement au Nunavut. Une meilleure collaboration avec la Nunavut Tunngavik Inc. ainsi qu'avec les trois associations régionales inuites sera aussi essentielle pour répondre à la crise du logement et pour diversifier l'offre du logement dans le territoire, en particulier grâce à l'accroissement des possibilités de développement des terres inuites.

Plan d'action sur le logement

L'exercice 2017-2018 fut la première année de la mise en œuvre du Plan d'action sur le logement. Comme nous le savons tous, les progrès réalisés à l'égard des 60 actions concrètes du plan sont essentiels à la résolution de la crise du logement au Nunavut. Je m'attends donc à ce que la Société porte une attention particulière aux logements supervisés et à ceux pour les aînés et s'aligne ainsi sur les priorités établies dans *Turaaqtavut*.

Le plan d'action sur le logement est un document complexe qui nécessite une participation constante de l'ensemble du gouvernement, et plus encore. J'encourage le conseil d'administration à faire en sorte que la Société se donne les moyens de poursuivre l'implantation des actions prévues dans le plan, en particulier celles portant sur les logements adaptés et abordables.

En 2018-2019, le plan d'action sur le logement doit être révisé en consultation avec les ministères et organismes participants, et possiblement, sur la base des résultats atteints au



ᑭᓱᓂᓪ ᑎᓎᓂᓪ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

cours de la première année d'implantation. J'attends avec impatience le dépôt du rapport annuel sur l'état du logement, dès son achèvement à l'automne 2018.

Logement du personnel

Comme vous le savez, le programme de logement du personnel du gouvernement représente un important outil de recrutement et de rétention au sein du secteur public. D'autre part, ce programme n'a connu aucune modification majeure en plus de dix ans.

Une fois la révision du programme de logement du personnel achevée, je m'attends à ce qu'un ensemble exhaustif d'options ayant pour but d'améliorer l'efficacité du programme ait été développé. La capitale nunavoise et, dans une moindre mesure, les centres régionaux ont le potentiel de soutenir un marché du logement plus diversifié et la Société doit étudier et implanter des programmes qui encouragent les employés à se prévaloir d'options en matière de logement.

Stratégie nationale sur le logement

L'exercice 2018-2019 représente une année importante pour les fournisseurs, les partenaires et les parties prenantes à travers le pays puisque la Stratégie nationale sur le logement sera mise en œuvre et que les accords bilatéraux sur le financement et l'implantation des programmes seront négociés entre le Canada et chaque province et territoire.

Je m'attends à ce que la Société aborde ces négociations bilatérales avec l'objectif de conclure un accord suffisamment flexible pour tenir compte des défis particuliers auxquels fait face notre territoire en matière de logement. L'importance du financement associé à cet accord, tout comme sa durée dans le temps, signifie que des négociations fructueuses cette année entraîneront des retombées importantes sur l'avancement des conditions de logement au Nunavut.

Je m'attends également à ce que la Société collabore étroitement avec le ministère des Finances et fasse rapport sur l'utilisation des 24 millions \$ de fonds fédéraux engagés pour l'exercice 2018-2019, ainsi que sur ses plans d'utilisation des fonds additionnels qui proviendront de la Stratégie nationale sur le logement.

Accès à la propriété

L'ensemble des programmes d'accès à la propriété de la Société constitue un outil important de diversification des options de logement et de développement du marché de logements privés au Nunavut. L'action n° 16 du Plan d'action sur le logement propose de mener un examen des programmes d'accès à la propriété afin d'encourager et de favoriser la propriété privée.

En 2018-2019, je m'attends à ce qu'un examen approfondi des programmes passés et actuels d'accès à la propriété soit réalisé afin de déterminer les modifications susceptibles d'améliorer l'efficacité des programmes et stimuler le marché privé dans le territoire.



Avec la croissance du secteur minier, de plus en plus de Nunavummiuts auront des revenus qui pourraient leur permettre d'accéder à la propriété privée. La Société doit aussi continuer de travailler avec les compagnies minières pour développer et implanter des programmes d'accès à la propriété pour leurs employés.

Construction de logements sociaux

À mesure que de nouveaux fonds nous proviendront du gouvernement fédéral, je m'attends à recevoir des informations sur la planification à long terme en vue de construction de nouveaux logements sociaux à travers le territoire ainsi que sur une méthode améliorée d'attribution de logements à construire qui permettra de connaître avec précision les besoins en logements de chaque localité.

Comme vous le savez, la surpopulation agit directement sur les déterminants de la santé de nos familles et de nos aînés. Elle a aussi des répercussions sur nos systèmes d'éducation et de justice ainsi que sur nos services sociaux. Plus encore, la surpopulation accroît de manière importante la transmission des infections pulmonaires, comme la tuberculose et d'autres maladies transmissibles. Stratégiquement, la croissance des stocks de logements sociaux à travers le territoire contribue de façon importante au bien-être des Nunavummiuts et au succès de *Turaaqtavut*.

Élimination des moisissures

Un autre facteur contribuant au bien-être des Nunavummiuts est la condition des logements sociaux. Je reconnais les efforts récents consentis par la Société pour régler les problèmes de moisissures dans les logements sociaux. J'encourage aussi le conseil d'administration à faire des suivis et à soutenir ces efforts, à poursuivre la conception et la prestation d'une campagne de sensibilisation du public sur les moisissures domestiques et la façon de les prévenir.

Relations avec les associations d'habitation locales (AHL)

Alors que nous entreprenons l'exercice 2018-2019, je souhaite que la Société continue de consolider ses relations avec les AHL dans chaque localité. Ces relations sont essentielles au bon fonctionnement de la Société et à la fourniture de logement aux locataires. J'espère prendre connaissance d'un accord de gestion revu et amélioré avec les AHL, accord qui sera implanté au cours de cette année et dont l'objectif sera de mieux soutenir la gouvernance des conseils d'administration, la production de rapports, la provision de service, la gestion des ressources humaines et des biens corporels à l'échelle locale.

Recrutement des membres du conseil et gouvernance

Avec la nomination de deux nouveaux membres, le conseil d'administration de la Société est à présent complet et est doté d'un large éventail de perspectives et d'expériences.



Le conseil joue un rôle important dans la surveillance et l'orientation stratégique de la Société. Je vous demande, qu'à mesure de vos progrès, vous et vos directeurs, fassiez en sorte que le conseil continue de fonctionner de manière optimale tout en maintenant l'accent sur la gouvernance et le développement des capacités tandis que vous appuiez et guiderez le travail de la Société.

Attentes en matière de gestion financière et de reddition de comptes pour 2018-2019

La partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP) décrit les exigences minimales concernant la production des rapports financiers et les échéanciers devant être respectés par les organismes publics du Nunavut, notamment les dispositions particulières applicables aux sociétés territoriales. De plus, soyez avisé qu'afin de promouvoir une plus grande transparence, responsabilisation et efficacité, les ministres responsables des organismes territoriaux peuvent émettre des directives afin de fournir des renseignements supplémentaires importants au GN et aux Nunavummiuts.

Les responsabilités continues en matière de reddition de comptes impliquent le dépôt à l'Assemblée législative des documents suivants :

- Le plan d'activités de la Société, en même temps que celui du GN.
- Un rapport annuel détaillé de toutes les activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location de la Société. Le ou les rapports doivent comprendre à tout le moins les renseignements fournis dans les rapports annuels sur les activités d'approvisionnement, de location et de passation de contrats du GN. (Pendant la préparation du rapport sur les activités de location, veillez à ne pas divulguer de renseignements qui pourraient avantager d'éventuels concurrents).
- Les réponses officielles aux lettres d'attentes ou d'instruction et aux directives ministérielles à la première séance de l'Assemblée suivant leur réception par la Société.

Pour l'exercice 2018-19, vous avez à nouveau comme instruction de porter une attention particulière à vos responsabilités concernant la production des rapports suivants destinés au ministère des Finances :

- Des rapports sur les écarts budgétaires et des projections des dépenses d'exploitation, d'entretien et en immobilisations approuvés par le conseil d'administration au moins tous les trimestres, et présentés dans les trente jours suivant la fin dudit trimestre, y compris une prévision du surplus ou déficit prévu à la fin de l'exercice;
- Une présentation trimestrielle de rapports sur les écarts budgétaires au comité central des sous-ministres de reddition de comptes;



ᑭᑭᑎᑎᑎᑎ ᑭᑭᑎᑎᑎᑎ ᑭᑭᑎᑎᑎᑎ
Building Nunavut Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

- Les documents de travail et les tableaux nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés, dès qu'ils sont disponibles ou selon le calendrier des exigences qui vous a été remis; Les lettres de recommandations ou autres rapports (y compris les réponses de la Société) préparés par un vérificateur (tant le vérificateur général du Canada qu'un vérificateur indépendant) pour toutes les vérifications dont la Société a fait l'objet pour l'exercice;
- La Société doit également collaborer avec le personnel des Rapports et contrôles financiers du ministère des Finances afin de s'assurer que les normes comptables du secteur public sont bien appliquées dans tous les rapports financiers.

Il importe également de favoriser un dialogue et une communication continus au sein du gouvernement. Dans une optique de renforcement des organismes publics, je vous demande de poursuivre la relation de travail étroite de la Société avec le ministère des Finances sur tous les plans.

Je suis impatient de discuter avec vous des priorités et directives énoncées dans la présente lettre d'attentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

Lorne Kusugak
Ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut

- c. c. Terry Audla, président-directeur général, Société d'habitation du Nunavut
Jeff Chown, sous-ministre des Finances



ᐅᑎᑎᑦᑕᑦ ᐱᑭᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᑭᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᐱᑭᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑎᑭᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ
Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
Minista Kamayiuyuq Qulliq Umaqquᑦit Kuapurisankunik
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehaloak

MAR 29 2018

M. Bert Rose
Vice-président, Société d'énergie Qulliq
C. P. 1000, succ. 1300
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Objet : Société d'énergie Qulliq – Lettre d'attentes pour 2018-2019

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre la présente lettre d'attentes pour 2018-2019. Cette lettre décrit les priorités et les objectifs devant guider la Société d'énergie Qulliq (SEQ) pour le prochain exercice financier et répondre à ses espoirs de réussite, comme énoncé dans le nouveau mandat du gouvernement du Nunavut (GN), *Turaaqtavut*.

Elle décrit aussi les importantes obligations de la SEQ en matière de rapports financiers, lesquelles visent à favoriser la transparence et la responsabilisation de la Société dans ses activités et sa gouvernance.

En tant que représentante d'un nouveau gouvernement, j'entends bien consolider mes liens avec le conseil d'administration et la haute direction de la SEQ pour fournir de l'électricité de façon sécuritaire, fiable et efficace aux Nunavummiutes et Nunavummiuts. Je crois que bon nombre des grands chantiers de la SEQ vont déjà dans le sens du mandat du gouvernement et que les priorités énoncées dans *Turaaqtavut* fourniront à la Société un point de mire qui se traduira par des résultats fructueux.

Attentes et priorités pour 2018-2019

À l'aube d'un nouvel exercice financier, je suis impatiente d'examiner et d'approuver le plan d'activités de la SEQ 2018-2021 dans le respect du calendrier concordant avec la planification des activités du GN. Je m'attends à ce que les priorités et les principes énoncés dans le plan d'activités soient mis en œuvre dans le souci général du bien-être des Nunavummiutes et Nunavummiuts.

Plan d'embauchage des Inuits

Pour aider le gouvernement du Nunavut à atteindre les objectifs énoncés au chapitre 23 de l'Accord sur le Nunavut, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales élabore un plan directeur pangouvernemental énonçant une orientation stratégique qui vise à accroître l'embauche d'Inuits dans toute l'administration nunavoise.



ᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭ
Building *Nunavut* Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
Minista Kamayiuuyq Qulliq Umaqqutit Kuapurisankunik
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehloak

Tous les ministères et toutes les sociétés du territoire ont ainsi l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'embauchage des Inuits, notamment en se prévalant efficacement des programmes de formation et de perfectionnement offerts par les organismes centraux. En décembre 2017, le taux d'embauche des Inuits à la SEQ s'élevait à 52 %. Je m'attends à des progrès dans l'élaboration complète du plan et dans la mise en œuvre de mesures stratégiques pour accroître l'embauche d'Inuits.

Milieu de travail exempt de harcèlement

Conformément à la Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement, le GN ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de représailles. Il est primordial que tout le personnel lise, comprenne et respecte cette politique, de même que les directives du Manuel des ressources humaines qui la complètent. Je compte également sur vous pour veiller à ce que le président et les membres du conseil d'administration assument personnellement la responsabilité de préserver un milieu de travail exempt de harcèlement à la SEQ.

Partenariat et collaboration

Turaaqtavut encourage la collaboration avec des partenaires majeurs pour améliorer la vie des Nunavummiutes et Nunavummiuts. En 2018, j'attends de la SEQ qu'elle travaille en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral afin qu'elle trouve de nouvelles sources de financement pour ses initiatives d'énergie renouvelable et son programme de remplacement des centrales dans le territoire.

Il sera également important d'accroître la collaboration avec la Nunavut Tunngavik inc., les trois associations inuites régionales et l'Association des municipalités du Nunavut pour explorer et développer de nouvelles solutions énergétiques destinées à réduire la dépendance du territoire au diésel.

Remplacement des centrales

Pour continuer de fournir de l'énergie de façon sécuritaire et fiable aux Nunavummiutes et Nunavummiuts, la SEQ devra entretenir, réparer et remplacer les centrales dans chaque localité.

Je m'attends à ce qu'elle poursuive les efforts engagés pour que les centrales soient entretenues conformément aux normes les plus strictes, afin de garantir une offre d'énergie

fiable dans le territoire. *Turaaqtavut* insiste pour que les infrastructures soient développées et gérées de façon positive. Même si le cout de remplacement des centrales est élevé, je suis impatiente de voir les progrès que réalisera la SEQ en sollicitant davantage de financement de la part du gouvernement fédéral pour moderniser et remplacer ses centrales.



ᑲᑕᑎᓂᓂᑦ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
 Building Nunavut Together
 Nunavut liuqatigiingniq
 Bâtir le Nunavut ensemble

ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
 Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
 Minista Kamayiyuuq Qulliq Umaqquiti Kuapurisankunik
 Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehloak

Changements de tarifs

Dans les prochaines semaines, j'examinerai plus en avant les recommandations du Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES) concernant la récente requête de majoration tarifaire générale de la SEQ visant à agir sur les coûts et les problèmes qu'engendre la structure tarifaire actuelle.

Je formulerai des observations seulement après avoir examiné le rapport et les recommandations du CETES et m'attends à ce que vous acceptiez et suiviez mes directives, qui reposeront sur les informations fournies par le CETES. Comme vous le savez, le changement des tarifs des services publics, en particulier leur augmentation, peut avoir des répercussions importantes sur la vie des Nunavummiutes et Nunavummiuts et sur les budgets des programmes de subvention offerts par les ministères et les organismes du gouvernement du Nunavut. Tout changement de tarifs nécessite impérativement une bonne coordination, et je m'attends à ce que la SEQ mène ce travail de façon collaborative en gardant à l'esprit les principes d'*Aajiiqatigiinniq* et de *Piliriqatigiinniq*.

Énergie de remplacement et producteurs d'électricité indépendants

Alimenter les localités du Nunavut en électricité au moyen de nos 25 centrales diesel engendre des coûts à la fois financiers et environnementaux. Alors même que les gouvernements des quatre coins du Canada tentent de réduire leurs émissions et d'améliorer leur efficacité énergétique dans tous les domaines, le GN doit réfléchir aux enjeux propres au contexte nunavois.

Je m'attends à ce que la SEQ continue ses efforts pour réduire, dans la mesure du possible, sa dépendance aux centrales au diesel. Le travail engagé pour mettre en place une politique sur les producteurs d'électricité indépendants doit être poursuivi. Il sera aussi essentiel d'accroître la collaboration avec les municipalités pour déterminer leur capacité à soutenir ces producteurs.

Pour préserver sa capacité à acheter de l'énergie provenant d'autres fournisseurs, la SEQ doit continuer de proposer les modifications à la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq* qui s'imposent.

Renforcement des communications

La capacité de la SEQ à remplir sa mission et sa vision en matière de service à la clientèle dépend partiellement de sa relation avec les localités. La SEQ ne peut concrétiser sa vision de transparence, de responsabilisation et d'intégrité qu'en assurant une communication active à tous les échelons. Les efforts entrepris pour accroître et améliorer la communication avec les localités doivent être poursuivis et renforcés en 2018-2019.



ᑲᑕᑎᑭᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑭᑦᑲᑦ
Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
Minista Kamayiuyuq Qulliq Umaqquᑭᑭᑭᑭ Kuapurisankunik
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehaloak

Une communication accrue est également importante dans le cadre du déploiement du programme de facturation nette. Les membres du conseil d'administration et votre personnel doivent veiller à ce que les clientes et clients connaissent le programme ainsi que les avantages potentiels que procure un investissement dans les énergies renouvelables. Je m'attends également à ce que la Société collabore avec le Secrétariat du changement climatique et la Société d'habitation du Nunavut pour réfléchir à des programmes qui aident les propriétaires qui le souhaitent à obtenir et à entretenir des sources d'énergie renouvelables.

Gouvernance

Étant donné le décès de votre ancien président, il est plus important que jamais de bâtir la capacité de gouvernance du conseil d'administration de la SEQ. J'ai l'intention de publier une offre d'emploi pour pourvoir le poste vacant rapidement. Il est important que les membres du conseil d'administration soient représentatifs des Nunavummiutes et Nunavummiuts pour bien comprendre les besoins et les enjeux de notre territoire.

Je vous encourage à continuer de renforcer la solidité du conseil d'administration et de chercher de nouvelles occasions de formation qui vous permettront ainsi qu'à vos administrateurs de participer activement à la planification stratégique de la Société.

Attentes concernant la reddition de comptes et la gestion des finances pour 2018-2019

- La partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques, intitulée « Organismes publics », énonce les responsabilités minimales et les échéanciers en matière de reddition de comptes s'appliquant aux organismes publics du Nunavut, et comprend certaines dispositions visant spécifiquement les sociétés territoriales. De plus, veuillez noter que, dans le souci d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'efficacité, les ministres responsables des sociétés territoriales peuvent établir des directives rendant obligatoire la divulgation d'importants renseignements supplémentaires au GN et à la population.

Les responsabilités continues en matière de reddition de comptes impliquent le dépôt à l'Assemblée législative des documents suivants :

- Le plan d'activités de la Société, en même temps que celui du GN.
- Un rapport annuel détaillé de toutes les activités d'approvisionnement, de passation de contrats et de location de la SEQ. Le ou les rapports doivent comprendre à tout le moins les renseignements fournis dans les rapports annuels sur les activités d'approvisionnement, de location et de passation de contrats du GN. (Veuillez à ne pas



ᑕᑎᑎᑎᑎᑎ ᑎᕐᑎᑎᑎᑎᑎ ᑎᕐᑎᑎᑎᑎ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᑎᑎᑎᑎᑎᑎ ᑎᕐᑎᑎᑎᑎ ᑎᕐᑎᑎᑎᑎ
Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
Minista Kamayiuyuq Qulliq Umaqquiti Kuapurisankunik
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehloak

divulguer de renseignements qui pourraient avantager d'éventuels concurrents dans le rapport sur les activités de location.)

- Les réponses officielles aux lettres d'attentes ou d'instruction et aux directives ministérielles à la première séance de l'Assemblée suivant leur réception par la Société.

Vous êtes une fois de plus prié de vous préoccuper des obligations permanentes suivantes en matière de reddition de comptes à l'égard du ministère des Finances pour l'exercice 2018-2019

- Produire des rapports d'analyse des écarts budgétaires et des prévisions de dépenses de fonctionnement et d'entretien ainsi que des dépenses d'immobilisations au moins chaque trimestre, soumis dans les 60 jours suivant la fin du trimestre, y compris des prévisions de fin d'exercice faisant état du déficit ou de l'excédent à prévoir, le tout approuvé par le conseil d'administration.
 - Le délai de présentation de 60 jours, demandé par la SEQ, sera revu prochainement et pourrait être réduit à 30 jours pour cadrer avec les délais des autres organismes publics.
- Présenter chaque trimestre des rapports d'analyse des écarts budgétaires au Comité central de reddition des comptes du sous-ministre.
- Produire tous les documents de travail et les tableaux nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés dès qu'ils sont prêts ou selon le calendrier établi.
- Produire les lettres de recommandations (y compris les réponses de la Société) préparées par un vérificateur (le vérificateur général du Canada ou un vérificateur indépendant) pour toutes les vérifications dont la Société a fait l'objet pendant l'exercice.

La SEQ doit également collaborer avec le personnel des Rapports et contrôles financiers du ministère des Finances afin de s'assurer que les normes comptables du secteur public sont appliquées dans tous les rapports financiers.

- Elle doit aussi demander à ses vérificateurs de transmettre au contrôleur général le plan et les résultats de la vérification annuelle, leurs lettres de recommandations et leurs autres rapports.
- La SEQ doit laisser les services de vérification interne du ministère des Finances remplir leurs tâches et responsabilités en matière de vérification, et leur offrir



ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ
Minister Responsible for Qulliq Energy Corporation
Minista Kamayiyuuq Qulliq Umaqqutit Kuapurisankunik
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

L'honorable Jeannie Ehaloak

rapidement un accès complet et illimité aux activités, aux dossiers, aux biens et au personnel de l'organisation.

Il importe également de favoriser un dialogue et une communication continus au sein du gouvernement. Dans l'optique de renforcer les organismes publics, je vous demande de poursuivre la relation de travail étroite de la SEQ avec le ministère des Finances sur tous les plans.

Je suis impatiente de discuter avec vous des priorités et directives énoncées dans la présente lettre d'attente. Il me tarde également de prendre connaissance de votre réponse à cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.
La ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq,

Jeannie Ehaloak

c. c. Bruno Pereira, président-directeur général, Société d'énergie Qulliq
Jeff Chown, sous-ministre, ministère des Finances